

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Comment France compétences renforce son implication, aux côtés des opérateurs régionaux Avenir Actifs, pour promouvoir Mon CEP et enrichir les parcours d'accompagnement des salariés et des indépendants.

Volet 2* : Un site internet harmonisé pour le réseau Avenir Actifs

Courbevoie, le 10/06/2024

Le conseil en évolution professionnelle a 10 ans. Mon CEP pour les salariés et les travailleurs indépendants, organisé par France compétences depuis 2019 dans le cadre d'un marché public, est désormais bien installé et fait la preuve de sa pertinence et de son utilité dans les parcours. A partir de 2024, France compétences renforce son implication, aux côtés des opérateurs régionaux Avenir Actifs désignés fin 2023, pour promouvoir Mon CEP et enrichir les parcours d'accompagnement. Des partenariats nationaux se déploient en complémentarité des partenariats régionaux et une webconférence leur est consacrée le 12 juin*. En complément, un nouveau site internet harmonisé pour le réseau Avenir Actifs est mis en ligne.

Après avoir lancé fin 2023 la marque Avenir Actifs, qui désigne désormais les opérateurs régionaux en charge de délivrer le service Mon CEP aux salariés et aux travailleurs indépendants, France compétences met en ligne un nouveau site internet national Avenir Actifs - avenir-actifs.org, articulé et harmonisé avec les sites régionaux des opérateurs. Le site présente le service Mon CEP par Avenir Actifs, le réseau des opérateurs, leurs engagements communs, des témoignages et des articles sur des sujets d'intérêts pour les actifs en emploi. Entreprises et partenaires peuvent également y trouver une information à relayer aux salariés et aux indépendants. Les sites internet régionaux, administrés par chacun des opérateurs, permettent la prise de rendez-vous avec un conseiller et présentent des conseils complémentaires, ainsi que des actualités et des événements liés à chaque territoire.

Les autres supports de communication sur Mon CEP par Avenir Actifs et la présentation de l'offre de service aux bénéficiaires sont également harmonisés, avec un socle commun mais aussi une liberté pour chaque opérateur d'inventer des approches innovantes et adaptées à sa région.

Cette nouvelle architecture doit contribuer à l'accessibilité et à la lisibilité du service public Mon CEP, ainsi qu'à l'installation de l'identité du réseau Avenir Actifs.

Consultez le site internet : avenir-actifs.org/

** Consultez le communiqué de presse du 6/06/2024 consacré au volet 1 « des partenariats nationaux coordonnés et une première réunion nationale des partenaires de Mon CEP par Avenir Actifs le 12 juin 2024 » en [cliquant ici](#).*

Créée en 2019, par la [loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018](#), pour la liberté de choisir son avenir professionnel, France compétences est l'unique instance de gouvernance nationale de la formation professionnelle et de l'apprentissage. Elle a pour mission d'assurer le financement, la régulation et l'amélioration du système de la formation professionnelle et de l'apprentissage.

Contact presse

Tél : 01 81 69 01 52 / presse@francecompetences.fr

6, rue du Général Audran - 92400 Courbevoie

www.francecompetences.fr

Autorité nationale de financement et de régulation de la formation professionnelle et de l'apprentissage